

L'accueil de l'Aquarius par l'Espagne n'exonère ni l'Italie, ni l'Union européenne de leurs responsabilités

14 juin 2018

gisti,

On peut se réjouir que, grâce à la proposition de l'Espagne d'accueillir les passagers de l'Aquarius, le drame que vivent depuis presque une semaine ces 629 personnes sauvées du naufrage mais interdites d'accostage trouve bientôt une issue.

Cette solution ne saurait cependant dédouaner l'Italie et Malte des devoirs qui leur incombent au regard du droit international maritime, qui oblige les pays dont les côtes sont les plus proches à porter assistance et à permettre le débarquement d'un navire dont les passagers sont en péril.

Elle n'autorise pas non plus les autres pays de l'Union européenne à se désengager de leur responsabilité collective à l'égard des exilé·e·s et des réfugié·e·s.

Dans le communiqué qui suit, l'ASGI (association d'études juridiques sur l'immigration), membre du réseau Migreurop, démontre, analyse juridique à l'appui, comment l'instrumentalisation politique, par les autorités italiennes, de la situation des passagers de l'Aquarius, constitue un dangereux précédent en matière de violation du droit national et international.

[...]

Lire aussi : [L'accueil de l'Aquarius par l'Espagne n'exonère ni l'Italie, ni l'Union européenne de leurs responsabilités](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/L-accueil-de-l-Aquarius-par-l-Espagne-n-exonere-ni-l-Italie-ni-l-Union)
<https://solidaires.org/L-accueil-de-l-Aquarius-par-l-Espagne-n-exonere-ni-l-Italie-ni-l-Union>